

portant nomination et promotion à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu la loi n°90 - 32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n°94 - 029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2009 - 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n°2013 - 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013 - 390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre national du Bénin tenue du 08 avril au 10 juin 2014,

DECRETE

Article 1^{er}: Sont promus à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'officier, pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre le personnel militaire des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent:

CABINET MILITAIRE

- Commandant AFORA Tchowa Pascal (Ch/OMB par décret n°2008-499 du 29/08/2008).

FORCES TERRESTRES

- Colonel SANNI BACHABI Abdoul-Baki (Ch/OMB par décret n°2003-287 du 07/08/2003) ;
- Colonel ALIZANNON Sourou Mathias (Ch/OMB par décret n°2004-510 du 14/09/2004).

GENDARMERIE NATIONALE

- Colonel GARBA Yacoubou (Ch/OMB par décret n°2008-202 du 08/04/2008) ;
- Lieutenant-colonel ODELOUI Galbert Pascal (Ch/OMB par décret n°2008-202 du 08/04/2008).

Article 2: Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier, pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre :

CABINET MILITAIRE

- Major DJEKIN Théophile ;
- Adjudant-chef SONON Kpadonou Olivier ;
- Adjudant AGBATAOU Nassirou ;
- Sergent-chef ABDOULAYE Mamoudou ;
- Sergent-chef ZANNOU Antoine ;
- Sergent HOUSSOU Mitoyémè Jean.

at

4

FORCES TERRESTRES

- Major DAYI Joseph ;
- Major ABOUDOU TOURE Yacoubou ;
- Major BIO NEKOVA Yérihonta ;
- Adjudant-chef AZONLIGNON Augustin ;
- Adjudant-chef ADOKPO Comlan Jean ;
- Adjudant-chef HOUNDEGLA Oké Germain ;
- Adjudant YEMOAN Droctovée;
- Maréchal des logis-chef KOUAGOU Mounati Anselme ;
- Maréchal des logis MENARD Vidodé Marius ;
- Maréchal des logis DOSSAVI-YOVO Akempis Bonaventure.

FORCES NAVALES

- Maître Principal HOUNGBO Désiré Luc ;
- Maître Principal GBAGUIDI Sêtondji Stanislas Romain ;
- Maître VODOUNOU Philippe.

GENDARMERIE NATIONALE

- Adjudant-chef HOUESSOU Zinsou Séraphin ;
- Adjudant-chef ESSOU Monique ;
- Adjudant-chef CHABI KOUARO Crespin ;
- Adjudant MEDJOTIN Comlan Crespin Alys ;
- Adjudant GNANHO Isidore ;
- Adjudant MORGAN Macaire Tiburce ;
- Adjudant ASSOGBA Sènou Bruno ;
- Maréchal des logis-chef KPADONOU Edgard ;
- Maréchal des logis-chef MONTCHO Maxime ;
- Maréchal des logis-chef BASSON Koami Alphonse ;
- Maréchal des logis-chef HOUNGBO Jean Olivier ;

①

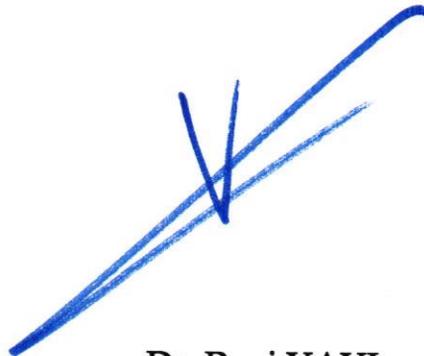
4

- Maréchal des logis-chef TCHIBOZO Oswald Arsène ;
- Maréchal des logis-chef HOUGNI Magloire.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

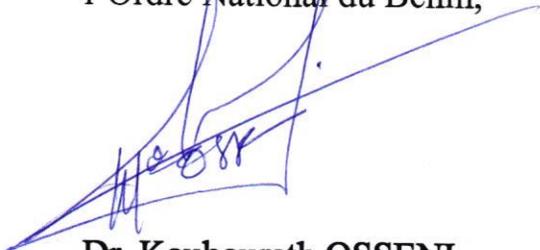
Fait à Cotonou le, 09 octobre 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4
– DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE 3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP
– ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 37

